

**CONFIRMATION DE L'ACCOMPLISSEMENT DU PROGRAMME DE FORMATION ET DE SUPERVISION  
À L'INTENTION DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS INSCRITS**

Par les présentes, je \_\_\_\_\_ atteste que j'ai supervisé \_\_\_\_\_  
(nom du directeur de succursale) (nom du représentant)

pendant la période allant du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ conformément aux exigences du  
JJ MM AA JJ MM AA  
paragraphe c) de la Règle 1.2.1 et du Principe directeur relatif à la formation et à la supervision des nouveaux  
représentants inscrits de l'ACCFM et je confirme que les renseignements suivants sont véridiques et exacts à ma  
connaissance :

1. Le représentant susmentionné a suivi le programme de formation de la société dans les 90 jours de son inscription auprès de la commission des valeurs mobilières provinciale pertinente.
2. Au cours des 90 premiers jours de son inscription, j'ai approuvé (ou une autre personne responsable a approuvé) tous les nouveaux comptes ouverts par le représentant susmentionné avant qu'une première opération y soit effectuée.
3. Au cours des 90 premiers jours de son inscription, j'ai examiné et approuvé (ou une autre personne responsable a examiné et approuvé) toutes les opérations effectuées par le représentant.
4. J'ai examiné, avant leur exécution, toutes les opérations comportant un effet de levier exécutées par l'intermédiaire du représentant susmentionné lorsque celui-ci avait recommandé l'effet de levier.
5. Chaque mois pendant la période de 90 jours suivant les 90 premiers jours d'inscription du représentant, j'ai examiné i) cinq des dossiers de clients du représentant ou ii) 10 % des dossiers de clients du représentant, selon le nombre le plus élevé; si le nombre des dossiers de clients du représentant est inférieur à cinq, je les ai tous examinés.
6. Chaque jour, pendant la période de 90 jours suivant les 90 premiers jours d'inscription du représentant, j'ai examiné i) cinq des opérations du représentant ou ii) 10 % des opérations du représentant, selon le nombre le plus élevé; si le nombre d'opérations du représentant est inférieur à cinq, je les ai toutes examinées.
7. Toute plainte d'un client concernant le représentant susmentionné a été examinée, y compris avec le représentant susmentionné, et toute question touchant la conformité ayant nécessité une mesure a été consignée par écrit
8. et les documents ont été versés au dossier.

SI LE POINT 7 S'APPLIQUE, VEUILLEZ REMPLIR LE POINT 8 EN RAYANT LE PARAGRAPHE QUI NE S'APPLIQUE PAS.

9. i) En raison des plaintes reçues, la période de supervision du représentant susmentionné a été prolongée de \_\_\_\_\_ mois.
- ii) Les plaintes ont été réglées à ma satisfaction, et il n'était pas nécessaire de prolonger la période de supervision du représentant susmentionné.

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du directeur de succursale

\_\_\_\_\_  
Nom du directeur de succursale

\_\_\_\_\_  
Nom du membre